

une certaine initiation? Cet oubli doit provenir certainement d'universitaires ignorants plus que d'ennemis de la musique! Non, nous dira-t-on, puisque les programmes de l'enseignement primaire comprennent un embryon d'enseignement musical. C'est parce qu'on estime que la musique est un « art d'agrément » et que les parents doivent le faire donner et le payer en supplément. Art d'agrément! Voilà le qualificatif avec quoi on veut tuer la musique. Ce n'est pas plus un art d'agrément que la littérature ou le dessin : tout ce qui élève l'esprit, tout ce qui accroît la puissance de l'entendement humain doit faire partie de l'enseignement général. D'ailleurs, le chant et la musique ne furent-ils pas chronologiquement le premier art d'où découlèrent la poésie et le théâtre. Il ne faut pas être ingrat envers ses grands-parents.

Un Comité d'études et d'action pour la défense de la musique s'est créé, nous lui donnons tout notre appui et approuvons sans réserve la campagne qu'il commence et auprès du public et auprès des pouvoirs publics.

— Les théâtres de Paris l'ont échappé belle : il était question, pour boucher les trous du budget de la Ville, de leur imposer une taxe municipale, qui serait venue se superposer à la taxe d'État et au droit des pauvres.

Le bon sens a prévalu : nos grands financiers de l'Hôtel de Ville chercheront des ressources autre part. Quelques économies feraient mieux notre affaire.

— On sait que, contrairement à la thèse soutenue par la Ville de Paris, les tribunaux avaient accordé à M. Maurice Bernhardt le droit à la prorogation, qui avait été reconnu à la grande tragédienne.

En vertu des derniers jugements, la question de la mise en location du théâtre de la place du Châtelet ne devait pas se poser avant la fin du mois de mars 1928.

Or, cette question va se trouver réglée définitivement à très brève échéance, car la deuxième commission est appelée à ratifier un arrangement en vertu duquel M. Maurice Bernhardt fait abandon complet du théâtre au profit des frères Isola, qui comptent prendre possession de la scène à la date du 1^{er} octobre prochain.

La Ville pourra disposer du théâtre quatre fois par an au profit des caisses des écoles. MM. Isola, sauf cas spéciaux et autorisés par le préfet, ne devront engager que des artistes français.

Les dernières signatures doivent être échangées le 15 juillet.

Rappelons que MM. Isola ont déjà pris la direction du Théâtre-Mogador.

— Un curieux incident vient de se produire au Conservatoire municipal de Bordeaux. A la suite d'une explication très vive entre M. Crocé-Spinelli, directeur du Conservatoire, et M. Grangier, professeur de déclamation, ce dernier a donné sa démission. Les élèves du cours de déclamation se sont solidarisés avec leur professeur : il n'y aura donc pas d'examen de déclamation cette année au Conservatoire de Bordeaux... à moins que d'ici là directeur et professeur n'aient sacrifié leurs différends personnels à la gloire du Conservatoire.

— Dans l'article de M. J.-G. Prod'homme sur *Così fan tutte* (*Ménestrel* du 26 juin, page 279), ajouter que l'exemple C (air du Laboureur) est extrait des *Saisons* de Haydn. Nous devons cette communication à M. Van den Borren, l'érudit bibliothécaire du Conservatoire de Bruxelles.

— Un concours est ouvert pour la nomination de :

Un professeur de chant ;

Un professeur de piano (classe supérieure) ;

Un professeur de cor et trombone, au Conservatoire National de Musique de Tours.

Le concours aura lieu le 1^{er} octobre au Conservatoire, les inscriptions seront reçues jusqu'au 26 septembre inclus.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat de la Mairie.

— Le Comité du Salon des Musiciens Français vient de décerner les récompenses suivantes pour la saison 1924-1925.

Premières Médailles : MM. A. de Boeck (auteur belge), Antoine Mariotte.

Deuxièmes Médailles : MM. Eugène Lacroix, René Quignard, Armand Vivet, M^{me} de Faye-Josin.

Troisièmes Médailles : MM. Arthur Hoérée (auteur belge), J.-J. Mayan, André Pollonnais, André Tournier.

Mentions : MM. César Geoffroy, René Robine, Pierre Vellonnes.

NÉCROLOGIE

Erik Satie.

L'un des musiciens qui ont eu le plus d'influence sur les auteurs de la jeune génération, Erik Satie, vient de mourir.

Erik Satie ne parvint à la notoriété que par celle de ceux qui se réclamaient de lui et longtemps il resta ignoré du public, bien qu'il ait été apprécié de certains cénacles musicaux.

Erik Satie avait commencé par faire ses études au Conservatoire où il ne resta qu'un an, mais il ne tarda pas à s'abandonner à sa propre fantaisie et à son esprit ironique. C'est à cette manière que l'on doit ses *Gymnopédies* où la fantaisie des titres contraste souvent avec le sérieux et la solidité de la musique. C'est vers cette époque (1890-1895) qu'Erik Satie se liait intimement avec Claude Debussy, qui orchestra un certain nombre de ses productions.

Erik Satie, voulant compléter son instruction, entra, à la maturité de l'âge, à la Schola Cantorum où il travailla l'harmonie avec Albert Roussel et le contrepoint avec Paul Le Flem.

Il se mit, sans en faire partie, à la tête des « Six » et, dernièrement, abandonnant ceux-ci, il défendait un groupe de jeunes gens plus jeunes encore que les « Six » qui se placèrent sous son égide en arborant le titre d'Ecole d'Arcueil. On sait qu'Erik Satie habitait Arcueil.

Ses œuvres principales sont, en dehors des *Gymnopédies*, *Socrate*, les *Préludes*, la *Statue de Bronze*, *Pantagruel*, *Relâche*, donné tout dernièrement aux Ballets Suédois. Enfin Erik Satie travaillait sur un livret de Jean Cocteau et Radiguet à un *Paul et Virginie*.

— M. Antonin Taudou, grand prix de Rome, professeur honoraire d'harmonie au Conservatoire, est décédé le 4 juillet, à Saint-Germain-en-Laye, dans sa 79^e année.

BIBLIOGRAPHIE

Louis Payen. — *La Coupe d'ombre*, poèmes (Bibliothèque du Hérissou).

De ce recueil font partie un grand nombre de pièces déjà publiées et une série de poésies nouvelles. En toutes nous avons été heureux de retrouver la même forme châtiée, le même sens du rythme, la même hauteur de pensée et de sentiment. J. H.

L'Opéra (1669-1925), par J.-G. Prod'homme. — Paris, librairie Delagrave.

Voici un petit volume dont l'apparition enchantera tous ceux qui s'intéressent au « Grand Opéra » ou « Sublime Opéra », comme disait Scribe ; et ceux-là sont nombreux ! Qu'ils lisent donc la description du monument, son *curriculum vitae*, tous les détails, enfin, qui, logiquement disposés, nous renseignent sur les directions successives, le répertoire, les chefs d'orchestre, les principaux artistes du chant et de la danse ; et ils s'émerveilleront en constatant qu'une si grande quantité d'utiles indications soit répartie, clairement et logiquement, en si peu d'espace. Joignez que la notice historique, nous conduisant de l'origine au temps actuel, est un modèle de clarté judicieuse et d'élégante sobriété.

René BRANCOUR.

NOTRE SUPPLÉMENT MUSICAL

(pour les seuls abonnés à la musique)

Nos abonnés à la musique trouveront, encarté dans ce numéro, *O mon Dieu ! qu'elle étoit contente !* de Raoul Laparra, poésie de Clément Marot, extrait du *Missel chantant*.

JACQUES HEUGEL, directeur-gérant.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS — (Métro Lottieux).